
LA JUSTICE MET FIN À L'OCCUPATION ILLÉGALE ET ILLÉGITIME DE LA VILLE DE GONESSE PAR DES MILITANTS ÉCOLOGISTES EN CROISADE CONTRE LE MÉTRO

Le tribunal de grande instance de Pontoise a ordonné vendredi 19 février l'évacuation immédiate de la parcelle occupée illégalement par quelques militants qui s'opposent à la réalisation de la ligne 17 du Grand Paris Express. Cette décision est assortie d'une astreinte de 500 euros par jour d'occupation et devra permettre de commencer les travaux du métro dans des conditions acceptables.

Jean-Pierre Blazy, Maire de Gonesse, se félicite de cette décision de justice qui vient valider le caractère fondamental du projet porté par la société du Grand Paris et reconnaît la nécessité de déloger au plus vite les quelques agitateurs qui s'opposent à la construction d'une nouvelle infrastructure de transport.

C'est une nouvelle victoire juridique pour le projet de la ligne 17 après la décision du 18 décembre de la Cour d'appel de Versailles et la validation du Plan local d'urbanisme. Le maire de Gonesse espère qu'à défaut de respecter les résultats électoraux qui valident depuis maintenant 10 ans ce projet de gare, les opposants se plieront à la justice et évacueront les lieux sans délai. **« Sur un territoire où la présence policière fait souvent défaut aux habitants il est inconcevable que continue la surveillance de ces extrémistes aux dépens de la tranquillité publique. Ces militants venus d'ailleurs ne se rendent pas compte des torts qu'ils causent par leur petite aventure personnelle. »**

Jean-Pierre Blazy dénonce la récupération du sujet par certains élus écologistes en mal de reconnaissance et qui souhaitent flatter un électorat éloigné du territoire. **« Gonesse n'est pas un lieu de villégiature militante ou de tourisme politique mais une ville confrontée à de nombreux problèmes sociaux desquels se désintéressent totalement ces candidats attirés par les lumières médiatiques. Où sont-ils quand nous dénonçons les nuisances aéroportuaires et la fuite des services publics ? »**

Il en appelle désormais à l'État qui doit prendre ses responsabilités et ajouter à la sécurité juridique une sécurité politique pour le projet. **« Le Premier ministre a promis un plan de soutien pour le département et plus particulièrement pour l'Est du Val-d'Oise. Il faut qu'il s'exprime rapidement et entérine un plan ambitieux pour la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et la ville de Gonesse avec la gare du Triangle comme pôle de mobilité et de développement ».**